



---

## **QUALIFICATION POUR LE CHAMPIONNAT FEDERAL G.E. DE PITCH & PUTT PAR EQUIPE.**

### **COMPOSITION DES EQUIPES**

1 équipe par club, composée de 2 joueurs.

Inscription : par extranet en respectant les dates limites d'engagement.

**Pour les joueurs :** Être membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés à l'AS qu'ils représentent via Extranet.

- Être **salarié titulaire de la société** ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.
- Pour les joueurs concernés, une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de la société ou établissement dont dépend l'association devra être fournie sur simple demande du Délégué. Index : 0 à 35,6

**NB :** Participation possible des AS qui ne remplissent pas en totalité les conditions d'engagement des **ouvrants droits**, sans prétendre pouvoir participer à la finale fédérale nationale de Pitch and Putt Golf Entreprise, ni prétendre au titre de champion de Ligue.

**Important :** Les A.S. concernées par cette règle doivent en informer le Délégué de Ligue lors de l'enregistrement de leurs équipes sous Extranet.

En fonction du nombre de places disponibles, une AS pourra engager plusieurs équipes dans l'épreuve des qualifications. Dans ce cas, la meilleure équipe du club, répondant aux critères d'éligibilité, sera qualifiée pour l'épreuve fédérale. C'est bien l'AS qui se qualifie, pas forcément les joueurs ayant participé à la qualification.

### **REGLES ET CLASSEMENT**

- **Formule de jeu :** Stroke Play Brut – 36 Trous (2 tours le même jour)  
Utilisation des règles fédérales sur les épreuves de Golf sur Pitch & Putt (Limitation à 3 clubs dont le putter).
- **Départs :** Marques de départ identiques aux joueuses et joueurs.
- **Départs en Shot-Gun** avec brassage des équipes au 2ème tour.
- **Classement :** Le classement se fera par addition sur les 2 tours des scores des 2 joueurs de l'équipe en retirant la moins bonne carte sur les 4.
- **Départage :** En cas d'égalité, le départage sera fait par le Comité de l'épreuve (Meilleur second tour, meilleure 3<sup>ème</sup> carte, meilleure 4<sup>ème</sup> carte, ...)
- **La Ligue de Golf des Pays de la Loire a un quota de 2 équipes pour l'épreuve Fédérale 2025.**  
Les 2 premiers clubs du Championnat de Ligue P&P sont qualifiés pour la Coupe de France du Golf d'Entreprise de P&P. En fonction de la non-utilisation de leur Quota par d'autres Ligues une 3ème place peut éventuellement être proposée à notre Ligue.

*En cas de forfait pour l'épreuve fédérale, la place qualificative devenue disponible est proposée à l'équipe arrivée après l'équipe qui déclare forfait dans l'ordre de notre Championnat de Ligue et ainsi de suite afin de présenter un nombre de clubs égal au quota attribué ou augmenté à notre Ligue des Pays de la Loire.*

**Ce règlement complète les informations générales fournies dans le Vade-Mecum Golf Entreprise, disponible sur le site de la Ligue**